



Volet B

# Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



\*14076620\*



25 MARS 2014

Greffe

N° d'entreprise : 0470.042.204

Dénomination

(en entier) : **BRICOGE MAX**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Rue Albert 1<sup>er</sup> 45, 4610 Beyne-Heusay

(adresse complète)

**Objet(s) de l'acte : Transfer du siège**

(Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 25 mars 2014)

La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

Le transfer du siège social à 2160 Wommelgem, Koralenhoeve 35 à partir du 1<sup>er</sup> avril 2014.

Carl M.F. LIEKENS, administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/04/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes  
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature